



COMMISSION : ONU FEMMES

THÈME 1 : Assurer l'accès de toutes à des emplois de qualité

Favoriser une croissance économique soutenue, partagée et durable permettra l'accès de toutes à des emplois de qualité. La moitié de notre mandat s'étant déjà presque écoulée, la déplorable réalité nous rattrape pour nous confronter au bilan des victimes des inégalités entre genres. De nos jours, plus de 130 millions de jeunes filles à travers le monde ne sont pas scolarisées, ou encore 40% de la population féminine mondiale n'a pas accès à des services financiers formels. Ces chiffres, qui ont connu une hausse notamment depuis le Covid et la crise économique qui s'en est suivie, s'éloignent de notre objectif de croissance de 7% fixé pour 2030, surtout dans les pays en développement. Par conséquent, ceci nous éloigne également de notre promesse d'instaurer l'égalité entre genres. Ainsi, dans le monde dans lequel nous vivons, ne pas avoir accès à l'éducation est synonyme de ne pas avoir accès à l'autonomie. Il est donc évident que nous nous devons de reprendre ces objectifs plus unis que jamais et redoubler d'efforts afin d'atteindre nos objectifs d'ici 2030.

Assurer l'accès de toutes à des emplois décents et de qualité est crucial si nous voulons honorer notre promesse d'œuvrer pour le respect des droits des Hommes et des libertés fondamentales pour tous sans distinction ; de race, de sexe, de langue ou de religion (Art 1-3 de la Chartres des Nations Unies). C'est pourquoi ce huitième objectif (ODD 8) vise à promouvoir une croissance économique, tout en éradiquant tous types d'inégalités dans la sphère du travail. Pour se faire, nous encourageons la mise en place de politiques axées sur la protection des travailleurs ainsi que le développement d'opportunités permettant l'accès à des formations et des emplois.

Dans le cadre de l'édition 2023 du NUSAB, les travaux de la commission de protection des droits des femmes porteront sur les problématiques suivantes :

- Comment s'assurer de l'augmentation de la proportion des femmes ayant accès à des formations professionnelles (y compris les migrants) ?
- Comment garantir le droit des travailleurs et éradiquer le travail forcé et indigne (esclavage moderne, traite humaine..) ?

- Comment assurer l'accès de toutes à des banques et des services financiers formels?
- Comment assurer l'égalité salariale pour travail égal ?
- Comment améliorer la sécurité au travail?
- Comment assurer l'accès à l'emploi pour les femmes dans les pays moins avancés?
- Comment assurer la reconnaissance sociale et financière du travail des femmes?

La présidence de la commission ONU FEMMES vous invite, Mesdames, Messieurs, les délégués, à prendre conscience que la mise en place de ce huitième objectif est primordial afin de respecter l'essence de notre organisation. Par conséquent, nous incitons une collaboration optimale entre les nations.

Mesdames, Messieurs, les délégués trouveront ci-dessous une liste non-exhaustive d'articles qui concernent l'accès de toutes à des emplois décents et de qualité :

objectif de l'ODD à différentes échelles :

<https://www.agenda-2030.fr/agenda-2030>

éducation des filles :

<https://news.un.org/fr/tags/education-des-filles>

les femmes dans le monde du travail :

<https://interactive.unwomen.org/multimedia/infographic/changingworldofwork/fr/index.html>

travail forcé :

<https://interactive.unwomen.org/multimedia/infographic/changingworldofwork/fr/index.html>

accès des femmes aux services bancaires :

<https://www.banquemondiale.org/fr/news/feature/2013/04/19/New-World-Bank-Study-Finds-Large-Gender-Gaps-in-Access-to-Formal-Banking>

Bureau International du Travail (BIT) :

<https://www.ilo.org/global/about-the-ilo/who-we-are/international-labour-office/lang--fr/index.htm>

Susannah Munoz-Trejo :

Présidente de commission

Jules Le Guen :

Vice président de commission

Annaële Soulard :

Vice présidente de commission